



PROGRAMME PARTENARIAL



SOMMAIRE

LE PRÉAMBULE

PAGE 3

axe 1.

PAGE 7

PROMOUVOIR
L'INTERTERRITORIALITÉ

axe 2.

PAGE 21

FAIRE
ÉCO-SYSTÈME(S)

axe 3.

PAGE 29

PENSER L'ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE / D'HABITER

axe 4.

PAGE 39

(A)MÉNAGER
NOTRE ENVIRONNEMENT

CONDITIONS DE RÉUSSITE
ET VIE DE L'AGENCE

PAGE 48



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine LORHO.

CONTRIBUTEURS : A. DOZIAS – A. LANDAIS – B. LECLERCQ – H. OLLIVIER – H. MAUBLANC – A. PAGET – J. SALIN.

IMPRESSION : IMPRIMERIE MAGDUNOISE.

Date de publication : juin 2024 - ©Topos.

PROGRAMME PARTENARIAL DE TRAVAIL 2024

Les transitions sont plurielles. Elles traduisent une volonté politique d'agir dans les domaines de transition écologique, transition énergétique, transition numérique. D'autres transitions sont liées à des phénomènes de société : transition démographique, transition alimentaire. Elles induisent toutes des transitions dans nos modes de vie. Elles se combinent pour produire des mutations importantes dans la manière dont on vivra, habitera, travaillera, se déplacera, consommera à l'horizon 2030 ou 2040.

Les conséquences des transitions et mutations, à l'œuvre actuellement, sont à anticiper (prospective), identifier et suivre (observation), accompagner (stratégie) et à territorialiser sur les territoires de nos membres et partenaires.

Les membres de l'agence mutualisent leurs moyens afin de conduire des observations, des études et des analyses pour alimenter leurs réflexions sur l'aménagement du territoire et au sens large dans les domaines de l'urbanisme.

Le programme partenarial constitue le cadre de cette intervention. Il exprime la volonté partagée de travailler ensemble en établissant les orientations et sujets d'études abordés pour les trois ans à venir. Il est décliné annuellement par un programme de travail. Il se déploie sur l'aire d'attraction d'Orléans et constitue ainsi un territoire cohérent : les territoires de l'Orléanais.

Les défis portés par les transitions et mutations constituent le fil rouge du programme partenarial 2024-2026. Le programme partenarial 2024 se réalise dans la continuité des études engagées entre 2021 et 2023, avec le même fil rouge. Il prend néanmoins en compte des enjeux majeurs pour le fonctionnement de l'agence, à savoir la confirmation du soutien financier de nouveaux partenaires tels que la région Centre-Val de Loire et le pôle d'équilibre territorial et rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Le programme intègre ainsi un ensemble d'études intéressant potentiellement ces nouveaux partenaires financiers.



Depuis un smartphone, vous pouvez scanner ce Qr Code pour consulter notre **programme partenarial cadre 2024-2026**

LE FIL ROUGE

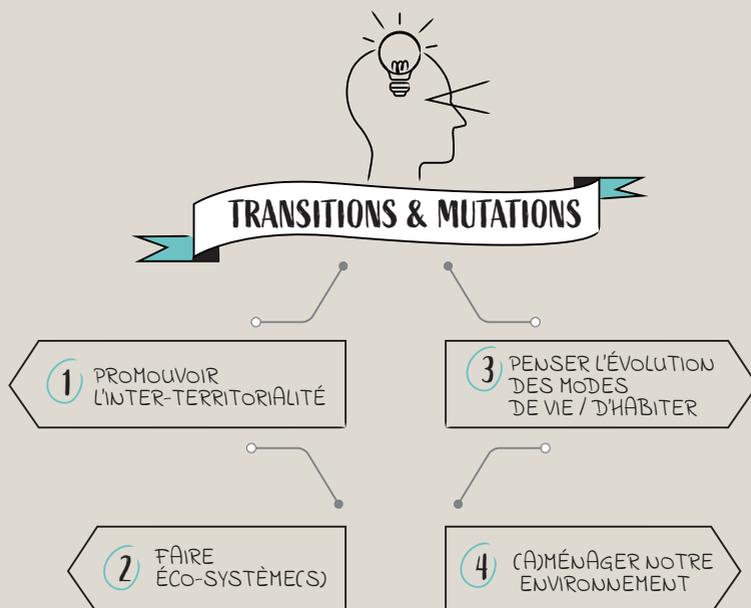
TRANSITIONS ET MUTATIONS

Les sujets d'études sont en partie dans la continuité du programme 2021-2023 dont le fil rouge « Transitions & mutations » reste dans une actualité importante.

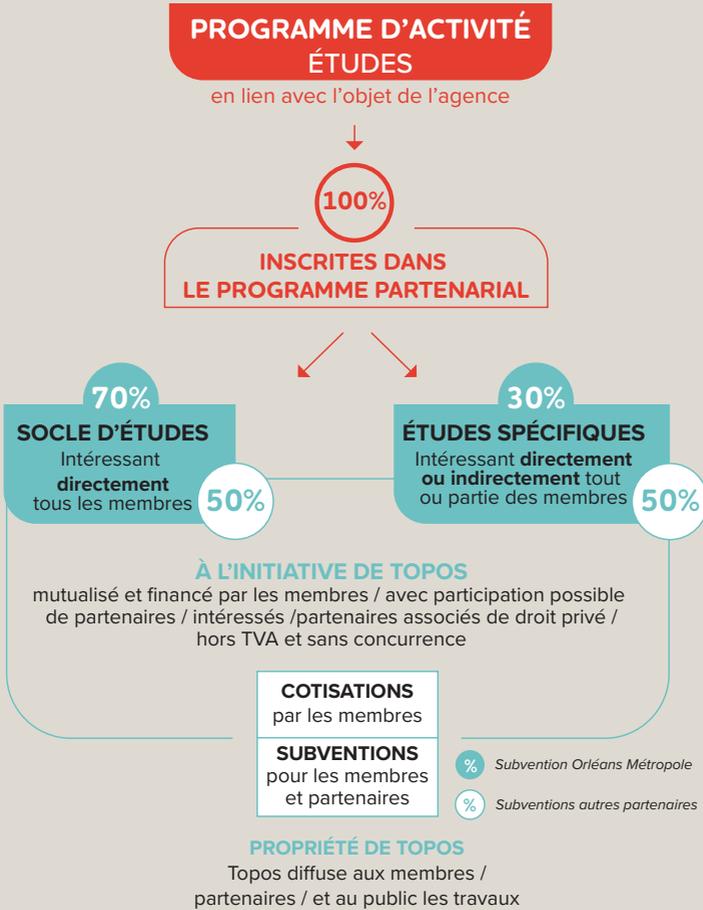
Les sujets d'études émergent d'enjeux d'actualité, s'appuient sur des objectifs réglementaires assignés aux collectivités, s'inscrivent dans des calendriers de production de schémas thématiques des membres ou d'études structurantes.

Les études menées par l'agence reposent également sur des conditions de réussite et des objectifs fixés pour la vie de l'agence (p. 16-17 du programme partenarial cadre 2024-2026).

UN PROGRAMME MAINTENU SELON QUATRE AXES

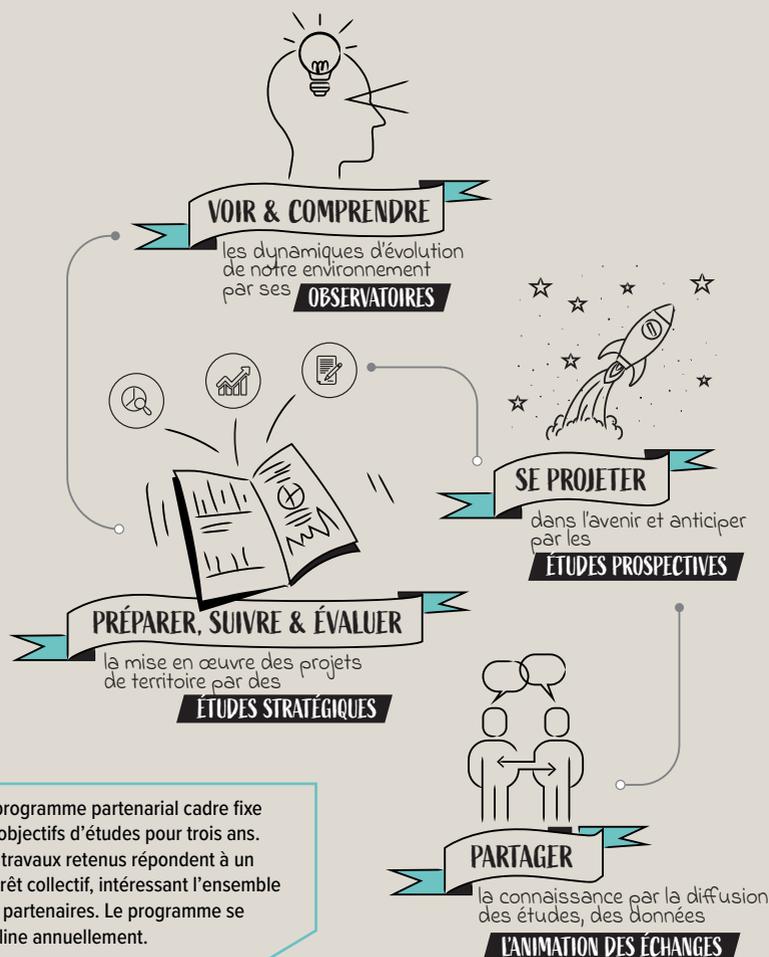


LE FONCTIONNEMENT DE TOPOS



TOPOS - AGENCE D'URBANISME DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Topos est une association réunissant divers acteurs des territoires de l'Orléanais, élus du territoire et partenaires institutionnels. Elle exerce une mission d'intérêt général au bénéfice de ses membres.





axe 1.

PROMOUVOIR L'INTER TERRITORIALITÉ

Les territoires de l'Orléanais, forment un territoire cohérent pour l'analyse des dynamiques en termes de mobilité, habitat, activités économiques, ... Reconnues notamment comme bassin de mobilité par la région Centre-Val de Loire, ces collectivités, toutes membres de l'agence ont émis le besoin de mieux se connaître en tant que collectif et de mieux identifier leurs interactions.

Les besoins exprimés par les membres portent majoritairement sur l'identification des interdépendances, les facteurs de richesses collectives et réciproques, et la construction d'un récit territorial sur une identité commune.



ÉTUDE(S)

SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)

Penser ensemble l'aménagement pour désenclaver les territoires

Le Serm vise une offre multimodale de services de transports collectifs publics qui s'appuie prioritairement sur un renforcement de la desserte de niveau régionale. Les déplacements, à l'échelle de l'aire d'attraction d'Orléans et au-delà, demeurent fortement dépendants de l'usage de la voiture.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Serm, les acteurs du territoire aspirent à une approche équilibrée, visant à élaborer une stratégie commune pour l'aménagement territorial et la promotion des offres de mobilités durables.

ENJEUX

La mise en œuvre des Serm doit désenclaver les territoires et faciliter l'accès aux pôles d'emplois et d'études. Le premier levier est le développement d'un réseau de transport express performant, c'est-à-dire concurrentiel à l'usage de la voiture. Au-delà de l'accroissement de l'offre, son accès doit être généralisé en améliorant la qualité des cheminements de l'ensemble des modes. À plus long terme, la densification urbaine autour des points d'accès aux Serm facilitera l'usage des offres alternatives à la voiture pour le plus grand nombre.

OBJECTIFS

L'agence co-pilote avec Orléans Métropole le groupe technique : aménagement et urbanisme. Il s'agit de cadrer l'aménagement urbain pour favoriser le développement des mobilités durables. Il conviendra d'identifier les pôles d'échanges multimodaux selon les enjeux du territoire puis de proposer des principes d'organisation urbaine prenant en compte la proximité et l'intensité.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Suivi du projet, participation aux groupes de travail, proposition méthodologique pour le GT aménagement/urbanisme.
- **2nd semestre 2024**
Lancement des travaux du GT (Vademecum) aménagement/urbanisme, suivi des autres GT, suivi de l'étude régionale SerM.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et Conseil régional (partenaires privilégiés).
- DDT, Orléans, Conseil départemental (45), ensemble des EPCI du bassin de mobilité.
- Plaine du Nord du Loiret, Pithiverais, Giennoises, Agglomération Montargoise et Rives du Loing, Cœur de Sologne, Beauce Val de Loire, Cœur de Beauce, Canaux et Forêts en Gâtinais.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Ensemble des groupes techniques relatif au SerM
- Études de cadrans
- Études du bassin de mobilité
- Étude TCSP d'Orléans Métropole
- Observatoire de la mobilité



ÉTUDE(S)

LES DÉPLACEMENTS DES HABITANTS DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS (ENQUÊTE MOBILITÉ)

Connaître les déplacements des habitants du bassin de mobilité

Pour évaluer son plan de déplacement urbain (PDU), Orléans Métropole a besoin d'actualiser les données sur les pratiques de mobilité des habitants.

La dernière enquête de 2014, ne reflète plus la réalité des déplacements.

Une grande enquête mobilité a été administrée de septembre 2023 à janvier 2024.

Plus de 4 000 habitants du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais ont renseigné leurs habitudes de déplacements de la veille.

ENJEUX

L'enquête mobilité est l'outil indispensable pour connaître les besoins et les attentes des habitants en matière de déplacements. Elle sert à évaluer l'impact des politiques publiques de mobilité et à préparer les orientations futures en matière d'aménagement du territoire, de circulation routière, de stationnement et de transports en commun. Pour cela l'enquête est réalisée à l'échelle du bassin de mobilité.

Les données recueillies révèlent les enjeux de coopération interterritoriale pour les membres de la conférence des territoires de l'Orléanais.

OBJECTIFS

L'agence accompagne techniquement Orléans Métropole et plus largement les membres de la conférence des territoires de l'Orléanais.

Topos apure, traite et redresse l'ensemble des données de l'enquête pour fournir une photographie exhaustive des déplacements des habitants du périmètre d'enquête.

L'analyse des déplacements par segment de population alimente le portrait du bassin de mobilité proposé par Topos.

Dans le cadre de cette étude, les travaux de Topos seront une donnée d'entrée majeure à des études partenariales de l'agence.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Apurement, traitement et redressement des données de l'enquête.
Présentation des premiers résultats en copil.
Rapport d'étude et Focus.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, maitrise d'ouvrage et financeur de l'enquête.
- EPCL des territoires de l'Orléanais.
- Acteurs relais des territoires de l'Orléanais (qui ont relayé l'enquête en 2023 et début 2024).

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Conférence des territoires
- Observatoire des mobilités
- PDU
- Scot



ÉTUDE(S)

LA MOBILITÉ DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Identifier les interactions et les besoins de mobilité communs

Le bassin de mobilité est un concept introduit par la loi d'orientation des mobilités. Il vise à coordonner les actions des acteurs à l'échelle d'un bassin de vie. Il s'agit d'un périmètre défini par le Conseil régional, en concertation avec les acteurs locaux. Il tient compte des besoins et des pratiques des usagers, des enjeux de cohérence et de complémentarité entre les modes de transport. C'est un outil de gouvernance interterritorial devant favoriser le développement des alternatives à la voiture individuelle, l'accessibilité des services publics et des activités économiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la fracture territoriale.

ENJEUX

Pour élaborer une politique de mobilité cohérente à l'échelle du bassin de mobilité, l'ensemble des acteurs doivent s'entendre sur un contrat opérationnel de mobilité. Pour définir des objectifs partagés au travers de ce contrat, Topos propose de constituer un socle de connaissance commun. C'est une opportunité pour rendre compte, à l'échelle de ce nouveau périmètre, des besoins, des actions et des perspectives de chacun des acteurs.

OBJECTIFS

La première étude, consacrée au portrait du bassin de mobilité, s'engage à fournir une analyse préliminaire de l'organisation territoriale et des différentes politiques de mobilité envisagées. Les seconde et troisième études analysent des enjeux communs et interterritoriaux relatifs aux offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Ces travaux préfigurent des orientations opérationnelles qui transcendent les limites administratives, posant ainsi les bases d'une approche intégrée de la mobilité durable.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Livraison de l'étude « État des lieux du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais ».
- **2nd semestre 2024**
Livraison des études : « Modes actifs : réseau armature » et « TC, coopération et coordination (TC & COO) ».

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Ensemble des EPCI du bassin de mobilité
- Conseil régional
- Conseil départemental du Loiret

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Conférence des territoires de l'Orléanais
- Projet de services express régionaux métropolitains (Serm)
- Schéma des mobilités du Conseil départemental du Loiret



ÉTUD(E)

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDES DE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP) D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Périurbain et proximités au quotidien

Orléans Métropole compte deux lignes de tramway : ligne A (depuis 2000) et ligne B (depuis 2012). Au-delà la transition écologique en cours, la ligne A est confrontée à des défis liés à l'âge et à la capacité de ses rames pour répondre à la demande croissante. Depuis 2014, diverses études ont été menées pour envisager un nouveau système de transport en commun dédié. L'objectif est de passer d'une approche fragmentée à une vision d'ensemble, favorisant un réseau intégré et cohérent. La première phase de l'étude consiste à actualiser les résultats des études précédentes et à comprendre les besoins et les dynamiques de mobilité du territoire. La seconde phase consiste à construire une stratégie globale de mobilité à court, moyen et long terme.

ENJEUX

La mobilité transcende les limites administratives. Le positionnement de l'agence, son approche multi-thématique de l'aménagement, ainsi que son périmètre, correspondant au bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais, la placent comme un partenaire privilégié de cette étude.

L'agence d'urbanisme apporte son expertise en matière de mobilité et d'urbanisme à tous les partenaires du bassin de mobilité et plus particulièrement à la conférence des territoires de l'Orléanais.

OBJECTIFS

Par son expertise, la réalisation des études de cadrans et ses observatoires, l'agence d'urbanisme accompagne Orléans Métropole et son prestataire dans le cadre de la phase de diagnostic et de définition d'une stratégie mobilité.

Topos fournit des données et des études alimentant le diagnostic.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

En continu en 2024

Accompagnement, réunions, GT, cotech, notes.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Codev
- Le prestataire

PRINCIPALES INTERACTIONS

- PDU
- Scot
- Études du portrait du bassin de mobilité
- Études de cadrans



OBSERVATOIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA MOBILITÉ

Pour un porté à connaissance mobilité

Topos mutualise les données clés et indicateurs de ses membres. Elle constitue un socle commun et facilite le partage des connaissances. Ces données font l'objet d'analyses ponctuelles (sur les mobilités domicile-travail, les accidents, les temps, les immatriculations...) et alimentent des outils (Ville des proximités, Territoires des proximités, Perméabilité urbaine aux modes actifs). Après une phase de définition des indicateurs à l'échelle des territoires de l'Orléanais, les partenaires visualisent toutes ces informations grâce à un tableau de bord en ligne.

ENJEUX

Les informations collectées et compilées à cette échelle animent le dialogue interterritorial en facilitant l'émergence d'une vision commune du bassin de mobilité des territoires de l'Orléanais à partir des spécificités de chacune de ses composantes.

Sur la base de ces éléments, Topos mobilise son expertise pour développer des analyses, sur des sujets spécifiques, collégialement déterminés entre les autorités organisatrices de la mobilité.

OBJECTIFS

Ces chiffres clés sont des données d'entrées pour les communautés de communes des territoires de l'Orléanais et plus particulièrement pour les autorités organisatrices de la mobilité. Ces données sont mises à jour pour alimenter les indicateurs du plan de déplacements urbains (PDU) ainsi que la publication annuelle des chiffres clés de la mobilité d'Orléans Métropole. Elles seront intégrées au tableau de bord de Topos pour l'ensemble des EPCI du bassin de mobilité.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Mise à jour du tableau de bord avec les données disponibles.
- **2nd semestre 2024**
Co-réalisation de la publication des chiffres clés de la mobilité avec Orléans Métropole.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Scot
- PDU



ÉTUDE(S)

LE « T0 » DU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Construire un référentiel pour le plan de déplacements urbains

Le plan de déplacements urbains est un document de planification de la politique en faveur des mobilités durables. Il a comme objectif principal la diminution de l'usage de la voiture. Il comprend des mesures pour promouvoir les transports en commun, les modes actifs, la gestion de la circulation et des stationnements. Les actions sont planifiées sur dix années. Le PDU d'Orléans Métropole a été adopté en 2019. Aujourd'hui l'ensemble des données, notamment celles issues de l'Insee, sont disponibles pour construire le « T0 ».

ENJEUX

Le « T0 » est le point de départ de la future évaluation, essentiel pour mesurer l'efficacité du plan de déplacements urbains. En collectant des données initiales sur des indicateurs clés, nous établissons une base solide pour suivre la progression des réalisations prévues au PDU ainsi que de leurs effets. Le « T0 » est un marqueur temporel. Il est une référence permettant la comparaison avec les résultats à venir.

OBJECTIFS

Dans la construction du « T0 » du PDU d'Orléans Métropole, l'agence est en charge de la collecte et du traitement des données socio-démographiques de l'Insee. L'agence accompagne Orléans Métropole dans la définition des indicateurs de réalisation et des effets des actions prévues par le PDU qui permettront un suivi efficient au fil du temps.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **2nd semestre 2024**
Travail partenarial avec Orléans Métropole pour construire un « T0 » du plan de déplacements urbains.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Codev
- Partenaires « fournisseurs » de données

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Scot
- PDU



ÉTUDE(S)

BILAN DU SCOT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Mesure des effets produits a six ans

Le Scot d'Orléans Métropole, approuvé en 2019, définit le cadre du développement à horizon 2035 autour de trois axes majeurs :

- s'affirmer comme Métropole Capitale ;
- se révéler comme Métropole Paysage ;
- se réinventer comme Métropole des Proximités.

L'article L143-28 du code de l'urbanisme rend obligatoire une évaluation du Scot, au plus tard six ans après son approbation.

Topos accompagne les services de la Métropole afin de procéder à l'analyse des résultats de son application au travers de plusieurs indicateurs. À l'issu du bilan, le conseil métropolitain délibérera sur le maintien en vigueur du Scot ou sur sa révision partielle ou complète.

ENJEUX

- Suivre les effets du Scot pour vérifier que les efforts engagés portent leurs fruits.
- Vérifier que la direction empruntée par le territoire mène bien aux objectifs poursuivis.
- Consolider les diagnostics afin de disposer des données nécessaires à une future révision.
- Évaluer la compatibilité du Scot avec le Srdet modifié et les évolutions liées à la loi climat et résilience.

OBJECTIFS

- Mesurer le niveau d'atteinte de chacune des grandes orientations définies par le Scot de 2019.
- Vérifier la pertinence des indicateurs retenus.
- Tirer des grands enseignements (ce qui à fonctionné, ce qui reste à améliorer) pour, le cas échéant, accompagner une évolution des politiques publiques.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Définition du contenu du livrable et des principaux indicateurs.
- **2nd semestre 2024**
Finalisation du rapport.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- DDT 45

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire Zan 2050
- Modification du Srdet
- Modification des PLUi



ÉTUDE(S)

BILAN DES SCOT :**PETR FORÊT D'ORLÉANS-LOIRE-SOLOGNE
ET CC DES PORTES DE SOLOGNE****Accompagnement des démarches d'évaluation des Scot**

Les Scot sont des documents de planification stratégiques vivants dont la trajectoire et les effets doivent être régulièrement réinterrogés au prisme d'évolutions : pertinence du périmètre, du projet et des orientations initiales, contexte réglementaire mouvant, changement de paradigme. Topos est à la disposition des territoires de l'Orléanais pour les accompagner dans leurs réflexions. L'agence mobilise ses observatoires et ses compétences en conseils méthodologiques, en analyse d'indicateurs et en bilan de mise en œuvre.

ENJEUX

Les évolutions réglementaires induites par la loi climat et résilience imposent aux régions de territorialiser des trajectoires de moindre consommation d'espace. En conséquence, les Scot auront à évoluer pour être en cohérence avec ces nouveaux objectifs.

En outre, trois des quatre Scot en cours dans les territoires de l'Orléanais ont à faire un bilan six ans après leur approbation.

OBJECTIFS

Les travaux sont cadrés par l'article L143-28 du code de l'urbanisme. Ils visent à définir les indicateurs qui permettront d'analyser les trajectoires suivies et mesurer l'atteinte des objectifs portés par les Scot.

L'agence met à disposition des adhérents les observatoires et indicateurs de suivis, le cas échéant, construit des indicateurs spécifiques.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES• **2nd semestre 2024**

Cadrage de la démarche de bilan avec les acteurs concernés.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, communauté de communes des Portes de Sologne, État, Région, CA, CCI.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Indicateurs de suivi du Scot d'Orléans Métropole
- Portrait des territoires de l'Orléanais
- Zan/ERC
- Interactions avec les outils et études thématiques : atlas des PAE, fiches « Habiter », observatoire des mobilités, TVB, etc.



ÉTUDE(S)

LES INDICATEURS DE L'INTERSCOT DES TERRITOIRES DE L'ORLEANAIS

Harmonisation et suivi des effets de la mise en œuvre des Scot

Le bassin de vie des territoires de l'Orléanais est aujourd'hui couvert par quatre Scot. Ces documents de cadrage des politiques publiques d'aménagement définissent les orientations stratégiques sur le long terme pour chaque territoire spécifique (Orléans Métropole, PETR Pays Loire Beauce, CC des Portes de Sologne et PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne). Afin de disposer d'une vision transversale des effets produits à l'échelle de l'interScot, Topos a défini une série d'indicateurs. L'enjeu est de disposer d'une vision croisée des tendances spécifiques à chaque territoire pour en dégager des dynamiques d'évolution d'un territoire plus global.

ENJEUX

Le code de l'urbanisme impose un suivi des effets des politiques d'aménagement. Par ailleurs, les collectivités ont compris la nécessité d'analyser les évolutions de leur territoire et de son environnement pour faire face et s'adapter tout en restant cohérents et économes. Les échelles de ces réflexions sont relatives aux périmètres des documents de planification. Les territoires de l'Orléanais constituent un bassin de vie qui intègre quatre Scot. Cela induit la construction d'un système d'observation commun fondé sur :

- le partage des dynamiques de développement qui animent les Scot, la compréhension de leurs effets ;
- la réalisation d'analyses transversales plutôt que la comparaison des Scot.

OBJECTIFS

Les travaux s'appuient sur les réalisations des années précédentes. Il s'agit notamment de finaliser l'identification des indicateurs communs au regard des besoins d'évaluation nouveaux issus des évolutions réglementaires récentes (lois climat et résilience, modification de Sraddet...), et de mettre à jour les données. L'agence prévoit la production et la livraison d'indicateurs de suivi communs aux quatre Scot au travers de la publication de sept cahiers thématiques (économie, paysage, mobilité...). Ces communications seront accompagnées d'animation auprès des partenaires.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **2nd semestre 2024**
Stabilisation des indicateurs et finalisation des cahiers thématiques.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, communauté de communes des Portes de Sologne, État, Région, CA, CCI.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Indicateurs de suivi du Scot d'Orléans Métropole
- Portrait des territoires de l'Orléanais
- Zan/ERC
- Interactions avec les outils et études thématiques.



ÉTUDE(S)

SUIVI DE LA MODIFICATION DU SRADDET ET DE SES EFFETS

Pour une territorialisation des objectifs de sobriété foncière

Le SradDET de la région Centre-Val de Loire fait l'objet d'une modification pour répondre aux exigences de la loi climat et résilience. Cette dernière impose la territorialisation de la consommation et de l'artificialisation des sols. Topos a suivi les différents travaux de modification du SradDET : territorialisation de l'objectif de réduction, contribution au forfait national, mise en place d'une réserve stratégique mutualisée régionale pour le développement industriel et productif et installation de la nouvelle conférence régionale de gouvernance.

ENJEUX

- Territorialiser la consommation et l'artificialisation des sols.
- Assurer le suivi de la trajectoire zéro artificialisation nette entre 2031 et 2050.
- Anticiper l'évolution des documents de planification en fonction des objectifs retenus.
- Accompagner l'évolution induite sur les projets de territoire : l'accueil de populations nouvelles, les politiques de préservation des espaces Naf, la gestion des équilibres territoriaux.

OBJECTIFS

- Soutien technique de l'agence dans l'accompagnement des Scot des territoires de l'Orléanais et de la Région pour la mise en œuvre des objectifs de moindre consommation / artificialisation des sols.
- Mise en place d'outils d'observation de la consommation foncière.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1^{er} semestre 2024

Suivi / participation aux travaux sur la territorialisation.

• 2nd semestre 2024

Participation aux travaux sur les enjeux et les modalités de la mise en œuvre des objectifs de territorialisation / Intégration dans les travaux de Topos sur les sols.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Région Centre-Val de Loire
- Services de l'État
- Territoires de l'Orléanais

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire Zan 2050
- Bilan des Scot (Orléans Métropole, Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, Portes de Sologne)
- Modification des PLUi
- Observatoire Habitat – Foncier
- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire interScot
- Étude Serm



OBSERVATOIRE

BASE DES ÉQUIPEMENTS DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

L'observatoire au service des territoires de l'Orléanais

Outil indispensable de connaissance, de réflexion et d'aide à la décision, la base de données recense plus de 8 700 équipements. Les 126 communes des territoires de l'Orléanais sont couvertes. Les équipements publics et d'intérêt public sont localisés et qualifiés selon neuf grandes catégories : enseignement, santé, sport/loisirs, social... Très prisée des collectivités dans le cadre d'élaboration des documents de planification, d'organisation du territoire..., cette base de données est mise à jour pour et par les partenaires de Topos annuellement.

ENJEUX

La base permanente des équipements (BPE) de l'Insee est une source importante de mise à jour de la base de données de Topos. À l'échelle d'Orléans Métropole, les retours des communes affinent et pérennisent ces données. L'extension aux territoires de l'Orléanais permet un suivi des équipements à une échelle plus large. Cette base de données est une ressource pour de nombreux observatoires et outils de Topos : Territoires des proximités, Puma, Îlots de chaleur/fraicheur, études de cadrans... Sa transversalité en fait un outil indispensable pour les travaux partenariaux de Topos.

OBJECTIFS

Topos construit une base de données pérenne et optimisée à une échelle large. Elle donne les moyens de définir des indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité... L'anticipation des besoins en équipements est alors facilitée pour les partenaires « collectivités » et bénéfique pour la population. L'implication des communes d'Orléans Métropole et des EPCI des territoires de l'Orléanais facilite et pérennise la mise à jour des équipements. Topos leur offre les outils interactifs pour le faire de manière simple et accessible.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Création d'une cartographie interactive sur le portail carto.
- **2nd semestre 2024**
Mise en place d'un processus de mise à jour par formulaire pour les partenaires /Focus/Kezako.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Outils, observatoires et études de Topos.



ANIMATION

CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Animer la conférence

Mise en place en décembre 2022, la conférence des territoires est un espace de rencontre des présidents des établissements publics de coopération intercommunale et des pôles d'équilibre territoriaux qui composent les territoires de l'Orléanais. Lieu de dialogue, la conférence permet d'échanger sur les sujets d'actualité et d'identifier des actions communes à engager.

ENJEUX

Les missions de Topos visent à alimenter la connaissance des enjeux en matière d'aménagement du territoire sur un périmètre défini comme les territoires de l'Orléanais. Composé de six EPCI et deux PETR, cet ensemble a récemment été reconnu comme bassin de mobilité pour l'exercice partagé de la compétence entre la Région et les autorités organisatrices de mobilités. Au-delà de l'activité réalisée par l'agence dans les enjeux d'interterritorialité, les présidents des collectivités ont décidé de se réunir pour échanger plus largement sur les compétences qu'ils développent et les sujets d'actualité.

OBJECTIFS

Réunie en juillet 2023, la conférence avait conclu à un besoin de connaissances développées sur les mobilités au sein du bassin, nouvellement défini. Topos assure pour le compte de cette conférence deux objectifs : préparer la conférence et les sujets à animer, en tant que secrétaire de la conférence ; conduire certaines études pour le compte des collectivités. En 2024, la mobilité reste un sujet fort, avec le lancement des études nécessaires à la labellisation du projet de service express régional métropolitain (Serm).

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

En continu en 2024

Réunir une nouvelle conférence / recenser les sujets de débats / rendre compte des études de mobilité déjà réalisées.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI qui les composent.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Principalement les études de mobilité

1.

Tableau récapitulatif - AXE 1

SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM)	Service express régional métropolitain*	
LA MOBILITÉ EN PROJET DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Les déplacements des habitants des territoires de l'Orléanais	
	La mobilité dans les territoires de l'Orléanais	
	Accompagnement des études TCSP d'Orléans Métropole	
	Les chiffres clés de la mobilité	
	Le « T0 » du plan de déplacement urbain (PDU) d'Orléans Métropole	
PLANIFICATION DES GRANDS TERRITOIRES	Bilan des Scot : le Scot d'Orléans Métropole	
	Bilan des Scot : le Scot du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne*	
	Bilan des Scot : Le Scot de la CC des Portes de Sologne*	
	Indicateurs interScot*	
	Suivi de la modification du Sradet et de ses effets	
CONFÉRENCE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Animer la conférence des territoires de l'Orléanais	

*Travaux selon adhésion en 2024



Les entreprises subissent les évolutions récentes de l'augmentation du coût des matières premières, de la tension sur le marché de l'emploi. Elles s'impliquent dans la résilience écologique. De nouvelles technologies s'invitent telles que l'IA, le télétravail transforme les relations et les espaces de travail. Le tissu économique évolue. La connaissance de ce tissu local est à améliorer pour mieux accompagner de nouvelles stratégies de développement économique.

Topos propose d'engager de nouvelles formes d'études pour accompagner cette réflexion : note de conjoncture, analyse de filière, représentation de systèmes économiques par des « Toiles © », développement de nouveaux observatoires.



ÉTUDE(S)

LA LOGISTIQUE DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Préparer l'avenir d'un secteur-clé de l'économie locale

Fonction essentielle au développement économique, la logistique est un secteur en mutation, mis au défi de la transition écologique et de l'évolution des modes de consommation. Place forte de la logistique à l'échelle nationale, les territoires de l'Orléanais doivent suivre ces évolutions afin de pérenniser l'activité économique du secteur et répondre aux besoins futurs des populations et des entreprises du territoire. Topos a l'ambition d'amener les acteurs élus, techniciens et professionnels de la logistique à se saisir collectivement du sujet et construire ensemble l'avenir.

ENJEUX

Travailler sur l'avenir de la logistique dans les territoires de l'Orléanais revient, en premier lieu, à poser les bases des enjeux du secteur à l'échelle locale. La compréhension de ce système économique permet la conduite d'une réflexion sur les mutations à venir qui transformeront le secteur. En se projetant sur les futurs potentiels, les élus et acteurs économiques locaux disposeront alors des clés pour réfléchir collectivement et définir une stratégie pour l'évolution de la logistique sur le territoire.

OBJECTIFS

- Élaboration d'un diagnostic de la logistique sur les territoires de l'Orléanais présentant les caractéristiques du secteur et ses enjeux à l'échelle locale.
- Mise en œuvre d'un travail de prospective sur le sujet se nourrissant des recherches sur les tendances lourdes, les ruptures, les signaux faibles et les futurs possibles. Ce travail aboutira à la production d'un cahier de prospective, base de futurs échanges et de temps d'animation mobilisant l'ensemble des acteurs de la filière.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Fourniture d'un diagnostic pour alimenter un temps de travail avec les partenaires publics et privés et introduire le travail de prospective.
- **2nd semestre 2024**
Livraison d'un cahier de prospective/animation d'un événement sur l'avenir de la logistique dans les territoires de l'Orléanais.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Direction régionale Insee Centre-Val de Loire, laboratoire Splott (université Gustave Eiffel), DEV'UP.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Toile de l'économie circulaire



ÉTUDE(S)

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Produire une analyse systémique pour accélérer les transitions de l'économie locale

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique ayant pour finalité la production de biens et services de manière durable, en réduisant le gaspillage des ressources (matières premières, eau, énergie) et en valorisant les déchets. Topos s'inscrit dans la dynamique de développer ce modèle comme un moteur de transition pour la filière agriculture / agro-alimentaire grâce à la construction d'une *Toile*[®], outil d'identification, de suivi et de valorisation d'un écosystème économique. Intégré au programme d'actions « Territoires d'industrie », ce travail sera mené sur l'ensemble du bassin d'emploi orléanais.

ENJEUX

La construction de la *Toile*[®] doit permettre l'identification et l'animation d'un réseau d'acteurs autour de l'économie circulaire, avec une approche sur la filière agri / agro-alimentaire. Elle pourra être, par la suite, étendue à d'autres secteurs de l'économie locale.

Pour la filière, l'enjeu est de se définir comme un écosystème et, par le biais de la toile, de disposer d'un outil d'orientation stratégique, de développement partenarial et de valorisation du territoire.

OBJECTIFS

- Diagnostiquer un état de fonctionnement des relations entre acteurs de la filière agri / agro.
- Mettre en évidence et valoriser les démarches propres à l'économie circulaire dans la filière.
- Animer le réseau d'acteurs faisant l'objet de la toile pour permettre le développement de synergies et l'émergence de nouveaux projets.
- Anticiper les évolutions et simuler d'éventuelles ruptures pour aider à la mise œuvre de politiques publiques favorables au développement de l'économie circulaire.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Fiche projet « Territoires d'industrie » – prise de contact avec des partenaires de premier rang.
- **2nd semestre 2024**
Première ébauche de *Toile*[®] (identification d'acteurs, recueil d'informations, établissement de liens...), lancement des groupes de travail.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires institutionnels (chambres consulaires, services de l'État), Ademe, instituts de recherche et de formation, fédérations professionnelles, entreprises identifiées de la filière.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Prospective logistique
- Attractivité d'Orléans Métropole
- Portrait économique des territoires de l'Orléanais



ÉTUDE(S)-OBSERVATOIRE

HORIZONS MÉTROPOLITAINS EN TRANSITION

Accompagner le développement de l'attractivité métropolitaine

En avril 2020, Topos a publié « Horizons métropolitains », document présentant des séries d'indicateurs ayant comme objectif de suivre les effets de la mise en œuvre du projet de territoire d'Orléans Métropole. Depuis, la collectivité l'a fait évoluer en y intégrant une composante majeure : la transition écologique. Ce changement de paradigme l'amène à définir actuellement une nouvelle stratégie de développement économique et d'innovation. Dans ce cadre, l'agence propose l'édition d'un nouveau document où seront mis en avant les indicateurs marquant le suivi de la transition et les principaux facteurs d'attractivité du territoire.

ENJEUX

La production d'un nouveau document offrant une lecture des chiffres clés et une connaissance globale des éléments constituant l'attractivité d'Orléans Métropole, tout en orientant l'analyse vers les enjeux de la transition.

L'accompagnement d'une démarche lancée par la Métropole visant à élaborer une stratégie de développement économique et d'innovation.

OBJECTIFS

- Mettre à jour des indicateurs du document publié en 2020, et intégrer, en concertation avec les services d'Orléans Métropole, de nouveaux indicateurs de transition et d'attractivité.
- Étudier l'évolution du document vers un tableau de bord interactif et une extension à l'ensemble des territoires de l'Orléanais.
- Valoriser sur le territoire de la métropole les filières économiques porteuses, les capacités d'innovation, le potentiel foncier et immobilier mobilisable pour l'accueil de nouvelles entreprises...

PRODUCTIONS/ ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Définition de la structure du nouveau document, sélection des indicateurs pertinents.
- **2nd semestre 2024**
Recueil et mise en forme des données pour une publication du nouveau document entre fin 2024 et début 2025.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et ses communes membres.
- Intervenants extérieurs en appui à la définition d'un projet et d'une stratégie d'attractivité de la métropole.
- Partenaires « fournisseurs » de données...

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas des parcs d'activités économiques (PAE)
- Études de cadrans
- Toile de l'économie circulaire
- Étude filières (ENR ou autre)
- Observatoire de l'immobilier tertiaire



OBSERVATOIRE

MISE À JOUR DE L'ATLAS DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE)

Pérenniser un outil performant utile au développement économique des territoires

Après deux ans d'existence, l'atlas des parcs d'activités économiques des territoires de l'Orléanais entre désormais dans une phase de consolidation et enclenche une nouvelle étape de son développement. Au-delà de l'application grand public, l'atlas propose désormais aux EPCI partenaires un outil de gestion fine de l'activité économique à l'intérieur des parcs d'activités. L'actualisation de cette base de données par les développeurs économiques vient enrichir l'outil, au même titre que l'ajout par Topos de nouvelles fonctionnalités et analyses (modules de recherche, données emploi, disponibilités foncières...).

ENJEUX

La connaissance et la maîtrise du foncier à l'intérieur des parcs d'activités économiques sont essentielles aux territoires pour la mise en œuvre de stratégies répondant aux grands enjeux nationaux de transition écologique, de développement économique et de réindustrialisation. Après avoir doté nos partenaires d'un outil réactif en réponse à ces enjeux, il convient désormais de les accompagner pour faire évoluer cet outil et pérenniser son utilisation.

OBJECTIFS

- Développer l'outil en fonction des besoins exprimés par les territoires via l'intégration de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles données.
- Étendre dans la mesure du possible la couverture de l'observatoire à l'ensemble des territoires de l'Orléanais.
- Proposer à partir de l'observatoire des analyses venant alimenter les réflexions stratégiques des territoires.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Enrichissement de l'application grand public (nouvelles couches géographiques, analyses complémentaires), finalisation de l'application back-office.
- **2nd semestre 2024**
Extension de l'observatoire pour une couverture complète de l'ensemble des territoires de l'Orléanais.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- EPCI des territoires de l'Orléanais, PETR, DEV'UP, DDT, Dinum, Dreal, Département du Loiret, chambres consulaires, Insee.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire du foncier
- Études de cadrans
- Prospective logistique
- Attractivité d'Orléans Métropole
- Portrait économique des territoires de l'Orléanais



ÉTUDE(S)

LA CAPACITÉ DE RENOUVELLEMENT DANS LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE)

Appuyer une nouvelle stratégie foncière économique

Espaces spécialement aménagés et équipés pour accueillir les entreprises au sein des territoires, les parcs d'activités économiques ont majoritairement été conçus selon des principes d'aménagement aujourd'hui à réinterroger face aux nouveaux enjeux environnementaux et aux besoins actuels des entreprises. Étudier leur capacité de renouvellement revient à analyser le potentiel de développement et les nouveaux usages dévolus à ces espaces dans un contexte d'optimisation de l'usage du foncier.

ENJEUX

- Caractériser les facteurs spécifiques à l'accueil d'activités économiques dans le processus de renouvellement urbain et développer une méthodologie d'étude du potentiel de densification à l'intérieur des parcs d'activités de la métropole.
- Confronter cette analyse aux autres enjeux relatifs à l'usage du foncier dans les parcs d'activités (production énergétique, développement d'une offre de services, mobilités, qualité environnementale...) de manière à assister Orléans Métropole dans la définition d'une stratégie foncière économique.

OBJECTIFS

- Estimer un potentiel de densification sur l'ensemble des parcelles des PAE de la métropole de manière à identifier les secteurs stratégiques pour l'accueil de nouvelles activités économiques.
- Produire une analyse du potentiel de production énergétique à l'intérieur des parcs d'activités économiques.
- Coordonner ces travaux avec le processus en cours de définition d'une nouvelle stratégie de développement économique, d'accueil d'entreprises et de soutien aux filières porteuses du territoire.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

En continu en 2024

- Finalisation de la méthodologie et production d'une analyse du potentiel d'optimisation foncière sur l'ensemble des PAE d'Orléans Métropole.
- Mener une analyse de stratégie foncière sur plusieurs sites d'activités, en coordination avec les services d'Orléans Métropole.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et ses communes membres.
- Fnau, SPL Orléans Énergie, CCI, intervenants extérieurs en appui de la Métropole dans la définition d'un projet stratégique.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Atlas PAE
- Études de cadrans
- Prospective logistique
- Attractivité Orléans Métropole
- Analyses de conjoncture



OBSERVATOIRE

ÉVOLUTIONS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Mesurer le climat économique local

Comment se portent les entreprises de mon territoire ? Quelles sont les perspectives d'activité pour les prochains mois ? Quels sont les effets des politiques publiques récemment mises en œuvre sur le tissu économique ? Quotidiennement, des élus locaux cherchent des réponses à ces questions pour agir le plus efficacement possible en faveur du développement économique de leur territoire. Face à ce besoin, Orléans Métropole a confié à Topos une étude d'opportunité pour la rédaction d'une note d'analyse de la conjoncture économique locale.

ENJEUX

- Informer régulièrement les décideurs locaux sur la santé économique du territoire.
- Connaître les évolutions des différents secteurs qui structurent l'économie locale.
- Comprendre les phénomènes qui dictent les variations d'emploi et d'activité sur le territoire d'Orléans Métropole et favoriser la prise de décision des élus locaux en matière de développement économique et de soutien aux entreprises.

OBJECTIFS

En lien avec la définition d'une stratégie économique métropolitaine en cours sur 2024 :

- définir une méthodologie d'étude de la conjoncture locale (sélection des indicateurs, mise en œuvre de la collecte des données, définition d'une temporalité et d'un processus de mise à jour) ;
- construire un document synthétisant et analysant les principaux éléments de conjoncture économique observés à l'échelle de la métropole et positionnés par rapport à un contexte plus large (national et/ou régional).

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

En continu en 2024

Analyse comparative des différents modèles d'analyse de la conjoncture.

Méthodologie d'étude adaptée aux besoins d'Orléans Métropole.

Réalisation d'un premier numéro d'une note de conjoncture en 2025.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et ses communes membres.
- Acteurs locaux du monde économique, chambres consulaires, groupements d'employeurs, Banque de France...
- Partenaires « fournisseurs » de données...

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Attractivité d'Orléans Métropole
- Études filières (agri / agro-alimentaire, économie circulaire, ENR...)
- Prospective logistique

2.

Tableau récapitulatif - AXE 2

PROSPECTIVE LOGISTIQUE POUR LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	La logistique dans les territoires de l'Orléanais	
LA RÉINDUSTRIALISATION EN TRANSITION DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	L'économie circulaire dans l'agriculture / agro-alimentaire	
HORIZONS MÉTROPOLITAINS EN TRANSITION	Horizons métropolitains en transition	
		
ANALYSER LE FONCIER ÉCONOMIQUE	Mise à jour de l'Atlas des PAE*	
	La capacité de renouvellement dans les parcs d'activités économiques	
PORTRAITS ÉCONOMIQUES	Évolutions de l'économie locale dans les territoires de l'Orléanais	

*Travaux selon adhésion en 2024



axe 3.

Les territoires de l'Orléanais sont des territoires attractifs, concentrant une pression démographique qui entraîne une urbanisation croissante. Le changement climatique oblige à observer et anticiper ses effets sur l'accueil des populations et sur les évolutions de leurs modes de vie et d'habiter. Les modèles urbains doivent être évolutifs pour être en capacité de s'adapter à des modes de vie plus durables dans des contextes plus heurtés et mouvants.

Pour la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagement, Topos propose d'accompagner les partenaires à la compréhension des évolutions, des comportements et des besoins humains face aux transitions. Elle abordera les préférences résidentielles, les choix de mobilité, ...



OUTIL

MOBILITÉS ACTIVES : ANALYSE DES ENJEUX LOCAUX

Périurbain et proximités au quotidien

La transition écologique vise à limiter la consommation énergétique ; les mobilités se présentent comme l'un des premiers secteurs concerné. Favoriser la proximité émerge comme une solution prometteuse. En rapprochant les populations des équipements essentiels, ce dispositif lutte contre les phénomènes de ségrégation sociospatiale. Il encourage un mode de vie ancré localement, propice à la santé et à la résilience en cas de difficultés de déplacement. En effet, en réduisant les distances à parcourir pour accéder aux services et aux lieux de vie, il diminue la dépendance aux transports polluants. C'est dans ce cadre que l'agence a créé deux outils définissant mieux la proximité et l'accessibilité de la trame urbaine.

ENJEUX

L'enjeu principal est de faciliter l'acculturation des partenaires de Topos à « Territoires des proximités » et « Puma : perméabilité urbaine aux modes actifs ». Ce sont des outils d'analyse et de compréhension des enjeux directement liés aux modes actifs. C'est un premier niveau de diagnostic indispensable pour tous les documents de planification urbaine.

La construction d'un outil de visualisation grand public s'inscrit dans la volonté de Topos d'être mieux identifiée par les communes.

OBJECTIFS

Après la storymap sur l'outil « Ville des proximités », l'agence prévoit de produire un outil de visualisation des résultats des modèles « Territoires des proximités » et « Puma ».

Cet outil est construit dans une approche « usagers ». Il doit révéler pour l'ensemble des partenaires de l'agence leur territoire intense accessible à pied ou à vélo.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 2nd semestre 2024
Outil cartographique web.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Territoires des proximités
- Puma



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE HABITAT FONCIER

Densification, consommation, renouvellement : observer pour anticiper !

Le suivi et la limitation de la consommation d'espaces rendent l'observation foncière indispensable. Cette dernière répond aux enjeux de maîtrise des coûts du foncier dans un contexte de tension et de limitation de l'étalement urbain. Ces mêmes enjeux poussent à identifier le potentiel en densification et à définir la stratégie foncière qui l'accompagnera. Ces réflexions ont pour préalable d'objectiver les dynamiques des marchés fonciers et immobiliers, la vacance des logements ainsi que la consommation foncière et d'espaces.

ENJEUX

La loi climat et résilience oblige les EPCI compétents en matière de logement à se doter d'un observatoire de l'habitat et du foncier. Cela s'applique à Orléans Métropole et de la CC des Terres du Val de Loire (au travers de son PLUI-HD). Pour les autres communes ou EPCI, cet observatoire est facultatif. Sa mise en œuvre peut s'appuyer sur un observatoire existant. L'objectif est de faciliter la connaissance et l'observation du foncier disponible ou en reconversion, de la conjoncture des marchés foncier et immobilier et de certains éléments concourant notamment à la sobriété foncière. Il doit être mis en place au plus tard trois ans après que le programme local de l'habitat (PLH) ait été rendu exécutoire.

OBJECTIFS

L'observatoire est rattaché au PLH mais il aborde des domaines plus larges et l'objectif est de pouvoir croiser ces différents champs d'analyse pour :

- connaître les besoins en foncier, anticiper les acquisitions et localiser des secteurs de marchés en tension ;
- optimiser les constructions, identifier les potentiels de densification et de renouvellement urbain ;
- permettre de déterminer les secteurs d'enjeux futurs ;
- construire une stratégie foncière.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Réunion du comité de pilotage stratégie foncière OM : gouvernance et portée de l'OHF.
- **2nd semestre 2024**
Mise en place de la gouvernance et création de l'observatoire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Bailleurs, promoteurs, aménageurs.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Occupation du sol / Tâche urbaine / Potentiel densification / Zan / Études de cadrans / Atlas des PAE / TVB / OLL / Observatoire des copropriétés.



OBSERVATOIRE

FICHES « HABITER »

Le rendez-vous annuel de l'observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat de Topos est composé de thématiques spécifiques : logement étudiant et copropriétés. Il rassemble par ailleurs de nombreuses données sur la population, les ménages et le logement. Une sélection de ces données est restituée dans les fiches « Habiter ». Actualisée et enrichie chaque année, cette publication constitue un socle de connaissances commun aux 126 communes et sept EPCI des territoires de l'Orléanais.

ENJEUX

Les fiches « Habiter » constituent une ressource pour fournir un premier niveau de connaissance sur l'habitat, la population et les ménages. Ces données sont nécessaires pour mettre en perspective la réalité observée localement dans un contexte complexe. Ainsi, au-delà des besoins des différents ménages, émerge une dynamique complexe de production de logements avec une augmentation des coûts de construction et des taux d'emprunts.

OBJECTIFS

Les fiches « Habiter » continueront d'être accessibles en ligne à partir de l'outil de recherche « Portraits de territoires » sur le site internet de Topos.

La mise en ligne de nouvelles données ou la modification de leur méthodologie de collecte et de traitement nécessitent une veille et une analyse pour fournir une interprétation experte. Les données relatives à la population et aux ménages sont également valorisées grâce à un tableau de bord accessible depuis le portail cartographique de Topos.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Publication des fiches « Habiter » 2024 et mise à jour du tableau de bord démographie.
- **2nd semestre 2024**
Étude d'opportunité d'enrichir et/ou distinguer les indicateurs d'analyse des populations.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire des copropriétés
- Observatoire du logement social (Maison de l'habitat)



OBSERVATOIRE

SUIVI DU PLH 4 D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Observatoire du programme local de l'habitat (PLH) d'Orléans Métropole

Le 4^e PLH d'Orléans Métropole a été voté en avril 2023. Le plan local pour l'habitat est la pierre angulaire d'une politique d'habitat qui est menée pendant six années au niveau intercommunal. Il doit s'adapter aux évolutions législatives et intégrer, le cas échéant, des éléments nouveaux concernant le territoire (évolutions démographiques, sociales, économiques). Pour aider à son déploiement et à sa mise en œuvre, Topos accompagne Orléans Métropole dans la sélection des indicateurs pertinents et l'analyse de ces données.

) ENJEUX

L'observation mise en œuvre alimente l'EPCI dans sa mission de suivi et d'évaluation de sa politique en matière d'habitat (bilans à trois et six ans, délibération annuelle sur l'état de réalisation du PLH). En effet, depuis son approbation, des modifications du contexte démographique, économique ou social influent sur les besoins en logement. Aussi, les évolutions réglementaires percutent la mise en œuvre du PLH (passage en zone tendue, par ex.). Un dispositif d'observation et d'évaluation permet de mesurer les écarts et produit des analyses qui font ressortir les nouveaux enjeux de la production.

) OBJECTIFS

L'orientation n°4 du PLH d'Orléans Métropole porte sur la volonté « d'observer pour agir ». Ainsi, lors de son précédent PLH, Orléans Métropole a consolidé la création par Topos d'un observatoire par la production de fiches communales détaillées. Pour poursuivre cette dynamique, il est nécessaire d'organiser la mise en cohérence des différentes données issues des observatoires sur le territoire et s'accorder sur les livrables à réaliser. Les travaux d'évaluation du PLH mesureront les réalisations, résultats et effets de la politique de l'habitat.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Travail de sélection / organisation des indicateurs. Choix des livrables ou supports adaptés.
- **2nd semestre 2024**
Production des livrables.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, CC des Terres du Val de Loire, État.
- Adil, Maison de l'habitat d'Orléans Métropole, USH, bailleurs sociaux, promoteurs, etc.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire Habitat - Foncier
- Ville des proximités
- Observatoire de l'occupation du sol
- Observatoire du logement social (Maison de l'habitat)



OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

Après la crise sanitaire et le lancement de Parcoursup, quels effectifs et quels besoins ?

L'exercice de programmation réalisé en 2022 nécessite d'être confronté à l'actualisation de l'état des lieux pour confirmer la croissance des étudiants sur la métropole et sa courbe de progression. Consacrée par l'arrivée de nouveaux établissements, la projection des effectifs a permis d'évaluer le volume de logements à construire dans le parc social et le parc privé dédiés. Avec la baisse du volume de construction, qu'en est-il aujourd'hui et quelle stratégie établir ?

ENJEUX

L'OTLE d'Orléans Métropole dresse un état des lieux des effectifs et des logements étudiants. Au-delà d'une photographie à l'instant T, cet observatoire met en perspective ces deux composantes entre elles. De nouveaux établissements arrivent et certaines formations migrent en centre-ville. Il est nécessaire de vérifier l'adéquation entre effectifs et logements, en quantité et typologie. L'observatoire éclaire les tendances résidentielles des étudiants. Il pose les enjeux et les conditions de réussite pour l'accueil de cette population dans les années à venir. L'OTLE est un observatoire partenarial qui met en dialogue les acteurs de l'enseignement supérieur et du logement étudiant.

OBJECTIFS

L'OTLE est intégré dans un dispositif national porté par la Fnau et l'AVUF. Il contribue au schéma local de l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la vie étudiante d'Orléans Métropole porté par cette dernière. Il s'appuie sur des ressources locales et notamment sur Topos. Une attention particulière a été portée depuis 2023 aux apprentis et leur mode d'habiter. L'actualisation du diagnostic intègre ces nouveaux éléments pour contribuer à une adaptation aux besoins. L'état des lieux ou diagnostic est bisannuel pour rendre compte des tendances estudiantines métropolitaines.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Mise à jour du diagnostic.
- **2nd semestre 2024**
Remontée du socle commun d'indicateurs à la Fnau.
Travaux sur les livrables / présentation en comité de pilotage.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, Université d'Orléans, Crous, Rectorat, établissements d'enseignement supérieur et gestionnaires de résidences étudiantes (gestionnaires privés, bailleurs sociaux, foyers de jeunes travailleurs), Caf.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'habitat (programmation et fiches enjeux PLH4).



OBSERVATOIRE

SUIVI DES COPROPRIÉTÉS FRAGILES

Un outil préventif au service des copropriétés en difficulté

Les copropriétés peuvent faire l'objet de dysfonctionnements plus ou moins préoccupants. Certaines rencontrent des difficultés pour maintenir leur bien en état. D'autres, l'état du bâti menace la santé des occupants. L'observatoire des copropriétés intervient ici pour identifier celles qui se retrouvent en situation de fragilité. Cet outil mesure la fragilité potentielle de chaque copropriété au moyen d'indicateurs sur leur santé physique, financière et administrative. L'observatoire est actualisé régulièrement. En 2024, l'État pousse à la création d'un observatoire national qui réinterroge cette démarche locale.

ENJEUX

L'observatoire des copropriétés est un outil d'aide au pilotage des politiques locales d'amélioration de l'habitat privé. Il caractérise la fragilité potentielle des copropriétés pour aider la collectivité à prioriser ses interventions. L'observatoire met en relation les copropriétés avec les acteurs de la rénovation énergétique pour les accompagner dans l'engagement de travaux. Il fournit également des informations pour les politiques locales de lutte contre l'habitat indigne et insalubre. Le registre national d'immatriculation des copropriétés évolue et l'Anah a sollicité le Cerema pour créer le nouveau référentiel national des copropriétés Coproff, mis en ligne fin 2023.

OBJECTIFS

L'agence a été sollicitée par l'Anah pour participer au comité de pilotage national de définition d'un indice de fragilité. Forte de cette expérience, il faudra s'accorder localement sur le choix de poursuivre avec la méthodologie de traitement développée ou s'emparer de l'outil Coproff et l'indice de fragilité à paraître. L'utilité d'observer les copropriétés et d'identifier les plus fragiles reste pleinement d'actualité. Avec cet outil national, il s'agit ainsi de redéfinir les besoins d'approfondissement au niveau local et d'animation d'un observatoire des copropriétés.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1^{er} semestre 2024

Participation au groupe de travail national Anah / Cerema et contribution au bilan national du dispositif Voc.

• 2nd semestre 2024

Proposition en cotech et copil de la méthodologie de poursuite de l'observatoire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah)
- Adil – Espace Conseil Faire
- Syndics

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'habitat (diagnostic et fiches enjeux du PLH4).
- Observatoire Habitat - Foncier.



ÉTUDE(S)

PROJECTION DE LA POPULATION DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Formuler une hypothèse de projection pour contribuer aux études et observatoires

Le modèle Omphale de l'Insee (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme (horizon 2070) sur tout territoire de plus de 50 000 habitants. Il s'appuie sur les résultats 2018 du recensement de la population.

ENJEUX

L'évolution de la population d'un territoire dans le temps résulte de l'interaction entre trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations. L'Insee propose une modélisation des évolutions de ces composantes à partir de l'observation récente des dynamiques démographiques : Omphale 2022.

Le besoin de connaître les évolutions futures d'une population et d'en analyser les conséquences en matière d'aménagement du territoire est un enjeu important pour les décideurs locaux. De nombreuses études locales (mobilités, aménagement...) ont besoin de ces projections.

OBJECTIFS

Le modèle Omphale 2022 est utilisé pour réaliser des projections sur la période 2018-2070, sur toute zone géographique de plus de 50 000 habitants. Topos a acquis ces données pour les territoires de l'Orléanais. Il s'agit ainsi, de définir les hypothèses les plus probantes pour le territoire pour choisir le scénario principal à retenir. En confrontant les principales actions pouvant générer des mouvements de population, Topos adaptera ce modèle proposé par l'Insee au niveau local.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **2nd semestre 2024**
Analyse des données, articulation avec les projets à venir et choix du scénario.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, CC des Terres du Val de Loire, État.
- Adil, Maison de l'habitat d'Orléans Métropole, USH, bailleurs sociaux, promoteurs, etc.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Étude démographique sur le vieillissement
- Études cadrans
- Études mobilité
- Évaluation des documents de planification



ÉTUDE(S)

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les enjeux du vieillissement

Le vieillissement de la population a de nombreuses implications en terme d'urbanisme, et principalement sur l'habitat et la mobilité. Le cycle d'études sur le vieillissement imaginé par Topos prévoit une première approche démographique. Observe-t-on la même part de population vieillissante au sein des territoires de l'Orléanais ? Quelles projections pour les années à venir ? Pour quels enjeux ?

ENJEUX

18,6 % de la population des territoires de l'Orléanais est âgée de 65 ans et plus en 2020. En 20 ans cette part a augmenté de 51,3 %, alors que dans le même temps la population totale a évolué de 12,2 %. Quels sont les enjeux en matière de politique publique ? Quelles sont les implications de ce vieillissement de la population sur les besoins en logement et en équipement ? Comment adapter les territoires de l'Orléanais au vieillissement ?

Le sujet de la perte d'autonomie connaît des évolutions législatives (proposition de loi Bien-veillir, réforme du grand âge) qui viendront éclairer le diagnostic du territoire.

OBJECTIFS

La connaissance de la population vieillissante et de ses modes d'habiter sera la première brique de ce cycle d'études prévu dans le programme de travail triennal de Topos. Le partage de ces premiers travaux permettra de solliciter la participation de partenaires aux réflexions thématiques à venir.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Focus introductif au cycle d'études et animation d'un Kezako.
- **2nd semestre 2024**
Analyse démographique du vieillissement par territoire, lancement du comité de suivi de l'étude et premières analyses sur les enjeux en matière d'habitat.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Partenaires « fournisseurs » de données.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Observatoire de l'offre de soins
- Observatoire des équipements
- Observatoire de la mobilité
- Observatoire de la vulnérabilité

3.

Tableau récapitulatif - AXE 3

MOBILITÉ ACTIVE : ANALYSER LES ENJEUX LOCAUX	Mobilité active : analyser les enjeux locaux	
OBSERVATOIRE HABITAT FONCIER	Observatoire Habitat Foncier	
OBSERVER LES DYNAMIQUES ET LES SPÉCIFICITÉS DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS	Mise à jour des fiches « Habiter »	
	Suivi du PLH4 d'Orléans Métropole	
	Observatoire territorial du logement étudiant : mise à jour 2024	
	Suivi des copropriétés fragiles	
ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES	Projection de la population dans les territoires de l'Orléanais	
ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : LES ENJEUX	Accompagner le vieillissement de la population	



ANIMATION



ÉTUDE(S)



OBSERVATOIRE



OUTIL

étude(s)
socle(s)

étude(s)
spécifique(s)

axe 4.

(A)MÉNAGER NOTRE ENVIRONNEMENT

Face aux enjeux de transition écologique, concilier le développement urbain, préserver la biodiversité, promouvoir les mobilités durables et utiliser rationnellement les terres est un défi ambitieux. La loi climat et résilience nous impose de tendre vers une sobriété foncière en assumant ces défis. L'(A)ménagement du territoire se doit de changer de paradigme, dans la perception de l'environnement qui nous entoure, la compréhension des conséquences du changement climatique et des actions / réactions qu'elles induisent.

Cette conscience environnementale doit pousser l'innovation, la proposition de nouvelles formes urbaines, la réappropriation de certains espaces délaissés et peu valorisés dans une émulation équilibrée. Le défi repose sur la capacité qu'auront les habitants et les usagers à se projeter dans de nouvelles compositions des lieux de vies.



ÉTUDE(S)

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Définir un périmètre d'étude pertinent

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (Pave) découle de l'article 45 de la loi du 11 février 2005. Il vise à promouvoir l'égalité des droits et des chances ainsi que la participation citoyenne des personnes handicapées. Ce plan établit, au minimum, les mesures nécessaires pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des zones de stationnement présentes (qu'elles relèvent de la voirie communale, intercommunale, départementale, nationale ou de voies privées ouvertes à la circulation publique).

ENJEUX

Orléans Métropole lance son premier Pave à l'échelle intercommunale. L'amélioration de l'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite favorise leur intégration sociale et leur droit fondamental à la liberté de se déplacer.

Pour débiter ce premier travail et afin d'être le plus efficient dans la définition de cette politique, l'enjeu principal de la métropole est de définir le périmètre de diagnostic le plus pertinent. La proximité aux services et équipements semble être un critère essentiel pour la définition de ce périmètre.

OBJECTIFS

Orléans Métropole a sollicité l'agence d'urbanisme pour l'aider dans la phase amont de construction du Pave.

Topos mobilise son outil « Territoires des proximités » pour définir les espaces dans lesquels les personnes à mobilité réduite peuvent satisfaire leurs besoins essentiels à condition que la voirie et les espaces publics soient accessibles.

Au-delà de la définition d'un périmètre, Topos propose un mode de priorisation de l'aménagement des espaces identifiés.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Adaptation de l'outil « Territoires des proximités » en faveur des personnes à mobilité réduite.
Transmission à Orléans Métropole d'un périmètre d'analyse pertinent pour le Pave.
Concertation avec les associations concernées et les communes.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole et ses communes membres.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Territoires des proximités
- Plan de déplacements urbains



ÉTUDE(S)

POUR DES MOBILITÉS ACTIVES DANS LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Périurbain et proximités au quotidien

Les stratégies de planification urbaine jouent un rôle clé dans la rationalisation des déplacements en faveur d'une mobilité plus durable et moins polluante. Le schéma directeur des modes actifs en est un des outils. Il établit une politique de développement et un programme d'investissements sur une période prolongée. L'agence accompagne plusieurs EPCI qui se sont lancés dans cette démarche.

ENJEUX

Topos, au travers, de ses modèles cartographiques « Territoires des proximités » et « Puma : perméabilité urbaine aux modes actifs » propose à ses partenaires des outils d'analyse et de compréhension des enjeux directement liés aux modes actifs. C'est un premier niveau de diagnostic qui vient nourrir les réflexions des territoires sur l'organisation des mobilités actives. Ces dernières sont efficaces dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et pour un environnement favorable à la santé.

OBJECTIFS

Cette représentation de l'intensité urbaine de ces territoires renouvelle la grille de lecture habituelle dans le cadre des projets urbains et de leurs diagnostics territoriaux. L'agence propose d'utiliser les outils « Territoires des proximités » et « Puma » dans le cadre de diagnostics de documents de planification afin de faciliter le repérage des secteurs d'enjeux d'aménagement.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- 1^{er} semestre 2024
Atlas cartographique pour le schéma des mobilités actives de la CC des Terres du Val de Loire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Territoires des proximités
- Puma



ÉTUDES

LES ÉTUDES DE CADRANS D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Une vision prospective pour éclairer la stratégie foncière

La fabrique du territoire évolue. La complexification du jeu d'acteurs, le changement climatique, l'évolution des aspirations citoyennes sont autant de facteurs qui interrogent le modèle de développement de nos territoires. La démarche prospective « cadrans » est née de la volonté d'éclairer les choix politiques et de construire un nouveau récit territorial pour répondre aux défis des 20 prochaines années. L'ambition est de pousser les travaux à l'échelle d'Orléans Métropole à l'ensemble des territoires de l'Orléanais par la définition d'enjeux communs d'aménagement en se libérant des limites administratives.

) ENJEUX

- Donner à voir les coups d'après. De nombreux projets qui sortent aujourd'hui ont été initiés il y a longtemps. Le contexte évolue et il faut s'interroger sur les enjeux de demain pour préparer l'action des services métropolitains.
- Disposer d'une vision élargie pour alimenter la stratégie foncière.
- Aider les services à identifier les sujets et les sites à mettre en projet et comment (dispositifs, gouvernance, études à lancer...).

) OBJECTIFS

- Repérer et caractériser les enjeux partagés entre territoires d'influence en sortant des logiques de limites institutionnelles.
- Réaliser des travaux collectifs de prospective avec les acteurs concernés par les problématiques repérées.
- Élaborer des objectifs communs d'aménagement ou de gestion des espaces d'enjeux, voire de développement de projets qui seront portés par les acteurs des territoires.
- Coordonner les différentes démarches menées par les territoires (stratégie économique, stratégie foncière, études mobilités, politiques d'habitat, projet agricole...).

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Expérimentation sur le « cadran nord-est » de la métropole.
- **2nd semestre 2024**
Déploiement de la démarche sur l'ensemble de la métropole.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Sradet
- Bilan des Scot (OM, FOLS, PDS)
- Stratégie foncière
- Stratégie économique OM
- Attractivité OM
- Tous les observatoires
- Étude Serm



ÉTUDES

ÉLABORER DES STRATÉGIES FONCIÈRES MÉTROPOLITAINES

Mieux aménager en optimisant la ressource foncière

L'objectif de sobriété foncière impose aux décideurs locaux de confronter leurs logiques de développement territorial aux enjeux de préservation des ressources naturelles. Orléans Métropole s'investit dans la définition d'une vision stratégique, afin de corréliser la réalité des ressources foncières disponibles et les ambitions de développement. Elle combine une vision de long terme, d'anticipation, une réactivité forte aux évolutions du marché, des démarches d'observation précises et des outils opérationnels.

ENJEUX

- Conduire une démarche d'observation pour comprendre les dynamiques en cours et à venir dans et entre les EPCI et identifier les besoins, particuliers et communs.
- Être en capacité de répondre à des besoins en foncier dans un contexte de réutilisation des sols déjà aménagés.
- Localiser et évaluer les actions. Capitaliser et généraliser en analysant les effets économiques sociaux ou environnementaux.

OBJECTIFS

- Identifier le gisement de foncier constructible en secteur habitat et en secteur économique.
- Analyser le gisement potentiel au regard des enjeux de la collectivité.
- Vérifier la faisabilité de la mobilisation des terrains identifiés.
- Aide à la décision des élus pour prioriser les projets de développement.

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Méthodologie et modèle de recensement du gisement foncier.
Analyse des premiers résultats.
- **2nd semestre 2024**
Document de synthèse du potentiel foncier identifié au regard des enjeux validés dans l'étude cadrans OM.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole
- État (Dreal / DDT)

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Étude Zan-ERC
- Projet de territoire OM
- Observatoires OHL et ZAE
- Études de cadrans
- Bilan du Scot OM
- Étude sur le potentiel de densification



ÉTUDE(S)

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Mobilisation, stratégie collective et outils de mise en œuvre

La trajectoire Zan questionne en profondeur le modèle de développement urbain. Les conditions de réussites pour accompagner ce changement dépendent de la capacité à mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de l'aménagement. Pour cela, Topos a mis en place une série d'ateliers collaboratifs ouverts à toutes les collectivités membres, partenaires et professionnels de l'immobilier. Un premier temps de travail a été proposé à une soixantaine de participants, au travers de la séquence ERC. Deux grands chantiers en 2024 : les sols vivants et les conditions de l'acceptabilité sociale liée aux changements.

ENJEUX

- Sortir de l'aspect comptable, pour revenir aux attendus vertueux d'un projet d'aménagement soutenable : démarche ERC (éviter-réduire-compenser).
- Étudier les conditions de renaturation et désimperméabilisation, en particulier en lien avec la nature des sols et les conditions de leurs fonctionnalités écologiques.
- Évaluer les hypothèses d'une densification tout en mesurant l'acceptabilité des formes urbaines induites.
- Intégrer la dimension des sols vivants et les enjeux de l'acceptabilité sociale liée aux changements.
- Aider les territoires à se doter d'une véritable stratégie foncière, produire et mettre à jour les outils de suivi de la trajectoire Zan.

OBJECTIFS

- Accompagner les élus et territoires dans la mise en œuvre de la Zan.
- Se saisir des enjeux de sobriété foncière pour fédérer les parties prenantes autour d'une dynamique de réflexion collective.
- Étudier l'émergence de modèles de développement plus résilients et en accord avec les besoins territoriaux.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Finalisation de la séquence ERC et mise à jour du vademecum.
- **2nd semestre 2024**
Animation « Sols vivants ».

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, État, CAUE, PETR (Loire-Beauce, FOLS), CC des Portes de Sologne, Région, professionnels de l'immobilier, représentants de la société civile.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Trajectoire Zan 2050
- Modification SradDET
- Modification SCoT / InterScot, PLUi



OUTIL

MODÉLISER LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

Une nouvelle vision du réseau écologique de la métropole

À la suite la modélisation de la trame verte et bleue sur la période 2018-2022, les résultats obtenus et la méthodologie ont intéressé la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN). Topos a ainsi bénéficié d'un appel à manifestation d'intérêt pour conduire des expérimentations et des analyses approfondies, intégrant les données CarHab du conservatoire botanique pour le millésime 2020. L'analyse des enjeux de connectivité du réseau écologique de la métropole enrichit le travail de cartographie. Cette approche permet une meilleure compréhension des dynamiques environnementales à l'œuvre sur le territoire de la métropole orléanaise.

ENJEUX

Afin de garantir une contribution significative à un développement territorial réfléchi et durable, la mise en place de la nouvelle trame verte et bleue nécessite une analyse approfondie des enjeux. Notamment, des obstacles majeurs entravant la dispersion des espèces. Topos a élaboré une étude visant à présenter non seulement la méthodologie de construction de la trame verte et bleue, mais également à définir les enjeux majeurs pour la préservation de la biodiversité au sein de la métropole.

OBJECTIFS

Les résultats cartographiques révèlent des zones où le réseau écologique est fragmenté sous une pression urbaine significative. En fonction des différentes trames étudiées, un ensemble de recommandations visant à renforcer la connectivité du réseau sera élaboré. La diffusion de résultats et la poursuite des travaux de modélisation pour la trame urbaine, ainsi que la validation pour la trame bleue seront une étape importante d'appropriation de l'outil.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1^{er} semestre 2024

Modélisation des trames bleues avec les données CarHab. Communication sur les résultats validés auprès des services de la Métropole. Validation de la trame bleue. Modélisation de la trame urbaine.

• 2nd semestre 2024

Analyse de la trame urbaine, liens entre les différentes trames : verte, bleue et urbaine. Élargissement aux territoires de l'Orléanais.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR (Pays Loire-Beauce, Forêt d'Orléans-Loire-Sologne), CC des Portes de Sologne
- Dreal / DDT (41 et 45), Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Région Centre-Val de Loire
- LNE, ONF, CDPNE, CBNBP, OFB, CEN, FNE

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol
- Stratégie foncière
- Plan canopée



OUTIL-ÉTUDE(S)

SOLUTIONS D'ADAPTATION FONDÉES SUR LA NATURE AJUSTÉES À LA GESTION DES RISQUES

Rendre plus résilients les territoires aux changements climatiques

C'est dans un contexte de réchauffement climatique et d'érosion de la biodiversité que de nombreuses villes élaborent des stratégies de résilience face à des aléas de plus en plus fréquents et intenses (inondation, îlots de chaleur urbains...). Ces stratégies sont fondées essentiellement sur l'utilisation des ressources qu'offre la nature. L'aménagement des milieux urbains prend une nouvelle forme et intègre la nature dans les projets. Celle-ci est un véritable auxiliaire de vie. Elle rend de nombreux services écosystémiques. Ses fonctions sont multiples, elles sont d'ordre écologiques, sociales et économiques.

ENJEUX

Dans un contexte de renaturation, d'environnement favorable à la santé, la localisation du végétal est stratégique. La recherche d'économie d'espaces impose également d'optimiser la renaturation en recherchant des solutions d'aménagements fondées sur la nature (SAFN). Ces dernières ont un rôle à jouer pour diminuer certains risques : la surchauffe urbaine, les inondations par ruissellement et les risques psychosociaux. Dans ce cadre, les services de la Métropole ont sollicité l'agence pour élaborer un diagnostic sur la place de la nature en ville ainsi qu'un outil d'aide à la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation.

OBJECTIFS

- Analyser la place de la nature en ville afin d'identifier les secteurs en déficit.
- Identifier les zones à risque où les solutions d'adaptation fondées sur la nature peuvent être utiles pour résorber ou atténuer le ou les risques.
- Élaborer un outil d'aide à la décision destiné aux communes pour caractériser les secteurs les plus soumis aux risques et donc les plus prioritaires dans l'élaboration d'une stratégie de végétalisation.
- Proposer des pistes de solutions pour adapter les territoires aux effets du réchauffement climatique.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Étude sur la place de la nature en ville.
- **2nd semestre 2024**
Paramétrage de l'outil et des indicateurs pour aider les élus et techniciens des communes à élaborer une stratégie de végétalisation.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR (Pays Loire-Beauce, Forêt d'Orléans-Loire-Sologne), CC des Portes de Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Nature en ville
- Observatoire de l'occupation du sol
- Stratégie foncière
- Plan canopée

Tableau récapitulatif - AXE 4

SCHÉMAS DES MOBILITÉS	Définition des périmètres d'actions du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)	
	Pour des mobilités actives dans les territoires de l'Orléanais	
ÉLABORER DES STRATÉGIES FONCIÈRES MÉTROPOLITAINES	Les études de cadrans d'Orléans Métropole, envisager des stratégies foncières à venir	
	Élaborer des stratégies foncières métropolitaines	
ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZAN	Accompagnement de la mise en œuvre de la Zan	
MÉNAGER LA TRAME VERTE ET BLEUE POUR AMÉNAGER LES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS	Modéliser la trame verte et bleue métropolitaine	
LES SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENTS FONDÉES SUR LA NATURE	Les SAFN adaptées à la gestion des risques	
		





CONDITIONS DE RÉUSSITE ET VIE DE L'AGENCE

La réussite du programme partenarial tient sur des hypothèses formulées lors de sa préparation et garantissant le bon positionnement de l'agence et son fonctionnement.



ÉTUDE

PRÉPARATION DU PROGRAMME PARTENARIAL 2024-2026

Mobilisation, stratégie collective et outils de mise en œuvre

L'activité de l'agence repose sur une feuille de route élaborée par ses partenaires et constituant ainsi un programme partenarial. Il garantit un intérêt partagé de l'ensemble de ses membres financeurs en déclinant des orientations d'études à réaliser sur trois ans.

ENJEUX

Les activités inscrites au programme partenarial ne relèvent ni du droit de la concurrence, ni du droit de la commande publique, selon la note technique de l'État du 30 avril 2015. Ainsi, les activités d'une agence d'urbanisme doivent rentrer dans un programme partenarial intéressant directement ou indirectement ces membres financeurs. Il constitue la colonne vertébrale de son activité et justifie sa singularité dans le champ de l'ingénierie locale appliquée aux enjeux d'aménagement.

OBJECTIFS

Le programme partenarial 2021-2023 avait fait l'objet d'une réflexion collective pour se donner une thématique, porteuse de sens au programme d'activité de l'agence. Le fil rouge « Transitions & mutations » reste d'actualité à la suite de la concertation menée depuis juin 2023 pour la définition du nouveau programme. Une évaluation des temps à passer devrait garantir la faisabilité du programme à décliner sur trois exercices annuels.

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Consultation des collectivités membres de l'agence, temps de mise en commun et de travail collectif au sein des instances, évaluation des temps à passer.
- **2nd semestre 2024**
Proposition de conventions de financement triennales aux partenaires financeurs.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Région Centre-Val de Loire.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Programme partenarial 2024-2026



PARTENARIAT

ÉLARGIR LA RELATION PARTENARIALE

Associer de nouvelles collectivités au fonctionnement de l'agence

Le programme partenarial 2024-2026 est riche de projets transversaux, intéressant différentes échelles de collectivités et intégrant des enjeux d'aménagement au cœur de l'actualité. L'activité de l'agence est ainsi plus pertinente en intégrant au maximum les collectivités concernées, dans le périmètre des études sur les territoires de l'Orléanais. Un effort constant est réalisé pour les intéresser à ces travaux en vue de soutenir collectivement l'activité de l'association au service de tous et de chacun par un financement partagé.

ENJEUX

Les territoires de l'Orléanais forment un périmètre cohérent de dynamiques urbaines qu'il est pertinent d'analyser pour la mise en œuvre des politiques publiques des collectivités territoriales, chacune dans leur champs de compétences.

Associer ces différents niveaux de collectivités prend du sens pour porter un regard à différentes échelles.

OBJECTIFS

En 2022, la réflexion portée sur le modèle économique de l'agence définissait prioritairement les EPCI comme membres financeurs. En 2023, les communautés de communes des Portes de Sologne, des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine rejoignaient ainsi Orléans Métropole comme partenaires financeurs.

En 2024, Topos poursuivra ses échanges avec les autres CC et leur PETR pour identifier des modalités d'association. Des interactions avec des projets portés par la région Centre-Val de Loire incitent également à associer cette dernière au fonctionnement de l'agence. Un regard est à porter collectivement avec l'agence d'urbanisme de Tours (ATU).

PRODUCTIONS/ÉCHÉANCES

- **1^{er} semestre 2024**
Promotion des missions de l'agence auprès du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et région Centre-Val de Loire (présentation, notes, réunions).
- **2nd semestre 2024**
Mise en forme éventuelle des accords par convention de financement triennale.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Région Centre-Val de Loire.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Programme partenarial 2024-2026



ÉTUDE

ORGANISER L'AGENCE POUR RÉPONDRE AU DÉFI DU PROGRAMME PARTENARIAL 2024-2026

Adapter l'organisation des études aux enjeux du programme de travail

Le programme partenarial est établi pour répondre aux besoins des partenaires actuels et pressentis dont les engagements devraient se confirmer mi-2024.

Pour répondre à leurs attentes, l'agence devra porter une réflexion sur son organisation des études en termes de moyens et de compétences disponibles.

ENJEUX

L'activité de l'agence d'urbanisme s'organise sur un temps long. De part son activité de prospective et de suivi de politiques publiques, les partenariats doivent s'inscrire sur la durée pour assurer une continuité dans la préparation des indicateurs et le suivi d'une analyse territoriale consolidée à une échelle pertinente, telle les territoires de l'Orléanais. L'accueil de nouveaux partenaires financeurs permet ainsi de consolider l'expertise interne et sa capacité de production.

OBJECTIFS

Les financements identifiés pour la réalisation du programme 2024-2026 devront s'accompagner d'une analyse budgétaire pluriannuelle pour identifier les capacités de recrutement au sein de l'agence. Ces recrutements devront prendre en compte une organisation des études à réexaminer pour assurer un encadrement et une coordination interne efficace. Ils seront analysés selon les compétences requises, les thématiques les plus sollicitées en étude et les typologies de contrats les plus adaptés (apprentissage, CDD, CDI).

PRODUCTIONS / ÉCHÉANCES

• 1^{er} semestre 2024

Finalisation du programme partenarial triennal et annuel, analyse des budgets prévisionnels, définition des besoins et lancement des recrutements.

• 2nd semestre 2024

Validation des financements attendus pour confirmer les recrutements.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Orléans Métropole, PETR Pays Loire-Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, ensemble des EPCI et des communes qui les composent.
- Région Centre-Val de Loire.

PRINCIPALES INTERACTIONS

- Programme partenarial 2024-2026



www.topos-urba.org

Topos
AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millénium »
45000 ORLÉANS
Tél . : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org



PROGRAMME PARTENARIAL 2024

topos PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
AGENCE
D'URBANISME
TERRITOIRES
DE L'ORLÉANAIS